



La charte des séjours de vacances labellisés BTF 2.0 pour leurs animateurs



Préambule

Bouge ta France est un mouvement d'évangélisation initié par le CNEF ayant pour vision de stimuler les jeunes à évangéliser la France par la dynamique suivante : « équiper pour envoyer ».

Un grand rassemblement de jeunesse appelé BTF 1.0 aura lieu du 10 au 14 juillet dans le stade Océane du Havre, il servira à « équiper » les jeunes à la fois par des enseignements, des temps de prière, de la formation et des actions de mise en pratique de l'évangélisation sous différentes formes.

Les projets proposés dans le cadre BTF 2.0 permettront d'offrir aux jeunes qui ont idéalement participé à BTF 1.0, de s'investir dans cette mission d'évangélisation. Les projets proposés dans le cadre de BTF2 permettront notamment de donner de la visibilité aux actions des églises en faveur de leur ville et de leur région, en mettant à profit toutes les ressources que les œuvres peuvent leur apporter.

Typologie des Chartes BTF2.0

Il existe 2 types de charte BTF 2.0 différentes :

- La charte des projets BTF 2.0 (organisés par des pastorales et œuvres)
- La charte des séjours de vacances labellisés BTF 2.0 pour leurs animateurs

Le lien entre les séjours de vacances SV-ALSH et BTF

Depuis la mise en place de Bouge Ta France, l'équipe d'organisation reconnaît la pertinence et l'importance des séjours de vacances, aussi veut-elle encourager les jeunes à s'engager comme animateurs en reconnaissant l'aspect « mission » du service des animateurs.

Afin de créer une cohésion entre la dynamique Bouge Ta France et les séjours de vacances, nous offrons la possibilité aux organisateurs des séjours de vacances de faire labelliser leurs séjours « BTF 2.0 » pour leurs animateurs.

Encourager les animateurs à un style de vie missionnelle (évangélisation – discipulat)

La finalité du projet BTF n'est pas de rassembler les jeunes mais surtout de les encourager à devenir des disciples qui témoignent au quotidien dans leur environnement naturel.

- Les jeunes seront ainsi stimulés à réinvestir ce qu'ils auront appris dans leur Eglise locale. - En tant que porteurs de projets (séjours de vacances), nous ferons tout pour que les jeunes de notre région, qui participent à BTF 1.0, puissent revenir s'impliquer dans notre projet, leur permettant ainsi de s'impliquer et de témoigner dans leur propre cadre de vie.

- Il faut également que chaque jeune animateur puisse être prêt à apporter son témoignage personnel. - Nous ferons notre possible pour donner envie aux jeunes de témoigner en leur présentant l'évangélisation comme une action concrète et créative.
- L'annonce de l'évangile est possible par de nombreuses manières différentes. - Nous leurs proposerons des actions multiples leur permettant de démystifier l'évangélisation.

Conditions de labellisation

- Reconnaître les animateurs BTF comme « serviteur dans la mission » qui sont engagés dans la dynamique BTF.
- Expliquer le lien avec BTF au niveau du camp.
- Réfléchir à une ouverture, à une action citoyenne, dans le camp si c'est possible (aimer concrètement son voisin) notamment dans les camps d'ados.
- L'organisme organisateur du séjour doit être membre du CNEF.

Procédure de labellisation

- Remplir le dossier de candidature à projet en ligne
- Signer et s'engager à respecter la présente charte BTF pour séjours de vacances (par le directeur d'un séjour et le président/directeur de l'organisme organisatrice)
- Recevoir la validation du Comité d'organisation de BTF

Concerne (inscrire titre du séjour de vacances et lieu) :

Dater et signer la présente charte :

*Directeur du
séjour des vacances
à labelliser BTF 2.0*

*Président/directeur
de l'association de
jeunesse*

*Président
du CA de BTF*